

LE QUARTIER

NOTRE-DAME-AUX-NEIGES



REGION DE
BRUXELLES
CAPITALE

BRUXELLES, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Comité de coordination
 Ariane Herman, Cabinet du Ministre-président
 Muriel Muret, Manoëlle Wasseige, Service des Monuments et Sites

Texte et iconographie
 Association du Patrimoine artistique a.s.b.l.

Remerciements
 Nos remerciements s'adressent en particulier à Madame Simons,
 archiviste aux Archives de la Ville de Bruxelles

ILLUSTRATIONS

h = haut; m = milieu; b = bas; d = droite

Archives de la Ville de Bruxelles : 2 (h), 5 (b), 8 (m-b), 9, 10 (h), 11, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 (b), 24 (h), 30, 31 (h-g), 32 (m); Bibliothèque royale, Cabinet des estampes : 3, 4 (b), 5 (h), 6 (h-b), 7 (h), 8 (h); Institut royal du Patrimoine artistique, Bruxelles (© ACL) : 1, 2 (b), 4 (h), 7 (m-b), 10 (b), 13; Marcel Vanhulst, Région de Bruxelles-Capitale : 23 (h), 24 (b), 25, 26, 27, 28, 29, 31 (h-d-m), 32 (h) et photographies de couverture

RENSEIGNEMENTS

Le quartier est desservi par les trams 92-93-94, les bus 65-66
 et les stations de métro Botanique, Madou et Parc

Illustration en page de droite :
 La place des Barricades, dessin d'un carnet de croquis de Paul Delvaux.

LE QUARTIER

NOTRE-DAME-AUX-NEIGES



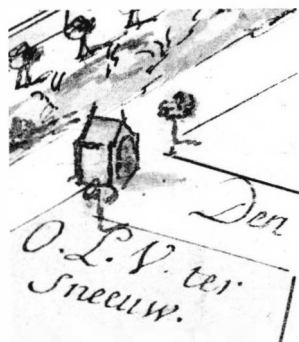
La chapelle Notre-Dame-aux-Neiges.....	2
L'urbanisation du début du XIX ^e siècle.....	6
Embellissements et assainissement	9
La Société anonyme du quartier Notre-Dame-aux-Neiges.....	11
L'ancien Cirque royal	17
La Galerie du Parlement	18
Les Bains royaux.....	18
L'Eden Théâtre	19
Le ministère des Chemins de Fer, des Postes et Télégraphes	20
Les apports du XX ^e siècle	21
Un ensemble urbanistique à conserver.....	24
ITINÉRAIRE	25

LE QUARTIER NOTRE-DAME-AUX-NEIGES

LA CHAPELLE NOTRE-DAME-AUX-NEIGES

Les souvenirs les plus lointains de ce quartier de la ville nous parviennent comme à travers les flocons d'une boule de cristal que l'on agite pour mieux voir le paysage : distants, inaccessibles, fragmentaires, mais nimbés de cette poésie que leur donne un nom merveilleux. On le doit à une humble chapelle située initialement en pleine campagne ou dans les bois, sur les hauteurs, hors des premiers remparts de Bruxelles bâtis au XIII^e siècle. La Vierge protectrice dont le blanc manteau de neige avait, dit-on, au VI^e siècle indiqué le lieu où bâtir la basilique Sainte-Marie-Majeure à Rome était invoquée là, un peu en dehors de la ville, par ceux qui attendaient les secours de ses bontés, plutôt que ceux de sainte Gudule. Elle donna son nom au chemin et plus tard à la rue qui menait à cette chapelle et finalement au quartier que l'on traversait pour s'y rendre. A l'instar des jardins du Palais ducal (parc de Bruxelles actuel), cette partie de la ville était assez boisée, vestige de l'ancienne forêt de Soignes qui touchait initialement aux portes de la ville. Vergers et vignes s'y développèrent. L'appellation *den alboem* qui apparaît en 1256 évoque ce caractère planté d'arbres et un acte de 1344 cite « *soixante deux verges de*

vignes situées plus haut que la fontaine des Cailles ». La rue des Cailles marquait la limite ouest de cette zone située hors des murs. La rue allant vers Louvain, située au-delà de la porte de Treurenberg en donnait la limite sud, bordée par les jardins du Palais ducal. Un marché aux animaux se développa devant la porte de Treurenberg, sur la place dite des Bêtes mais aussi de Louvain, le long des remparts, bordés d'un fossé. Une « fondation des Bons-Enfants », liée au chapitre de Sainte-Gudule, reçut une maison un peu plus loin sur le chemin menant à la chapelle Notre-Dame-aux-Neiges, dit aussi chemin de Schaerbeek. En 1368, une chapelle dédiée à saint Antoine fut consacrée et un cimetière fut établi sur le chemin vers Louvain. C'est dans ce quartier un peu à l'écart que furent enterrés les pestiférés, et qu'on isola en 1555 les malades dans des *Pesthuysens*, non loin des nouveaux remparts. La seconde enceinte bâtie au XIV^e siècle avait en effet englobé le quartier dans ses fortifications exceptionnellement longues. Devenu une partie de la ville, il demeura cependant très champêtre même si les maisons s'étaient multipliées le long des chemins. Ceux-ci restaient en terre, celui de Notre-Dame-aux-Neiges ne fut pavé qu'en 1647. Le plan de Deventer datant de 1554, celui de Braun et Hogenberg de 1572 et celui de Martin de Tailly de 1640 confirment le caractère encore verdoyant de ce quartier. La rue venant de la porte de Schaerbeek s'appelait la rue des Anes, elle rejoignait le



La modeste petite chapelle Notre-Dame-aux-Neiges donna son nom au quartier. Détail d'un plan de Bruxelles réalisé au XVIII^e siècle.

La porte de Schaerbeek, vue de l'intérieur, avec un aperçu de la ville à droite, dessin de Cantagallina.



Vue générale du quartier au XVII^e siècle, d'après le plan de Martin de Tailly, de 1640.





Les jardins du couvent des Oratoriens, vue cavalière réalisée d'après le plan de Martin de Tailly par Charles-Léon Cardon vers 1892, dans le cabinet du Bourgmestre à l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

chemin de Terre et la rue des Cailles mais aussi la rue des Epingles qui remontait la colline jusqu'à la chapelle Notre-Dame-aux-Neiges.

Plusieurs institutions religieuses s'installèrent dans ce quartier, disposant de vastes jardins et vergers. Les guerres de religion du XVI^e siècle troublèrent leur quiétude, les protestants ayant entrepris de supprimer les couvents, comme le firent plus tard l'empereur Joseph II et après lui les révolutionnaires français. Il y avait en outre dans ce quartier, près des remparts et de la porte de Louvain, un moulin destiné à la fabrication de la poudre. En 1574, le fils de son propriétaire, étant ivre, voulut éprouver la poudre et le fit sauter ainsi que le magasin à poudre situé dans une tourelle voisine, suscitant une terrible explosion qui endommagea les remparts, détruisit les cheminées, les toitures et les vitres de deux cents maisons avoisinantes. Les couvents des Dominicains et de Sainte-Elisabeth furent endommagés, ainsi que les vitraux de Sainte-Gudule et sept personnes périrent dans ce sinistre.

La fin du règne de Philippe II et l'arrivée des Archiducs Albert et Isabelle, après la reprise de Bruxelles aux protestants par Alexandre Farnèse, marqua le début d'une nouvelle période de paix et l'arrivée d'institutions religieuses nouvelles à Bruxelles. Les Annonciades, ordre venu de France et installé à

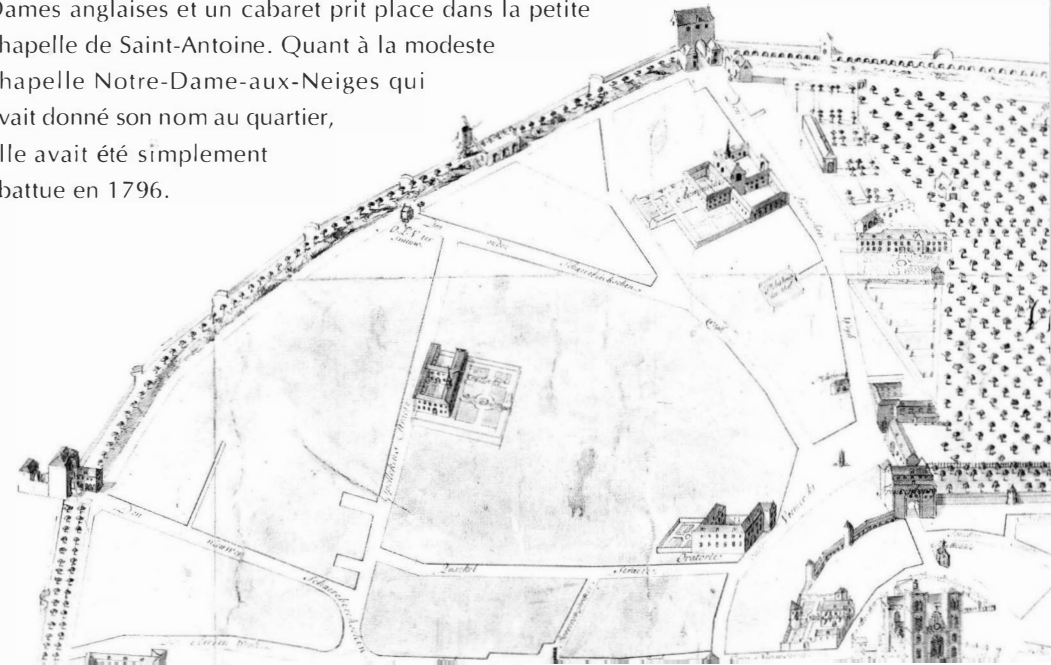
Anvers, demandèrent en 1616 la permission de s'établir également à Bruxelles et achetèrent un vaste terrain compris entre la rue de Louvain et la rue Notre-Dame-aux-Neiges. Elles commencèrent aussitôt la construction d'une chapelle, qui fut consacrée en 1627 par les archiducs. Les Oratoriens s'installèrent également, à partir de 1650, dans le quartier et se firent construire au XVIII^e siècle de spacieux bâtiments sur la place de Louvain, dont le fossé venait d'être comblé. Les Dames anglaises, arrivées en 1594, chassées de leur pays par le protestantisme et installées d'abord à Vilvorde, achetèrent également un terrain rue des Epingles et firent construire de nouveaux bâtiments en 1777. Ces vastes propriétés religieuses et leurs jardins apparaissent clairement sur une carte de la fin du XVIII^e siècle.

Les Annonciades furent au nombre des couvents jugés inutiles et supprimés par l'empereur Joseph II. Les autres furent séquestrés à la Révolution française, décrétés biens nationaux et vendus aux particuliers, tandis que les religieux étaient dispersés. Une caserne de cavalerie prit ses quartiers dans le couvent des Annonciades dès 1785, et après 1794, un hospice s'installa dans le couvent des Oratoriens. Plus tard, au début du XIX^e siècle la guinguette Frascati s'ouvrit dans une partie du couvent des Dames anglaises et un cabaret prit place dans la petite chapelle de Saint-Antoine. Quant à la modeste chapelle Notre-Dame-aux-Neiges qui avait donné son nom au quartier, elle avait été simplement abattue en 1796.



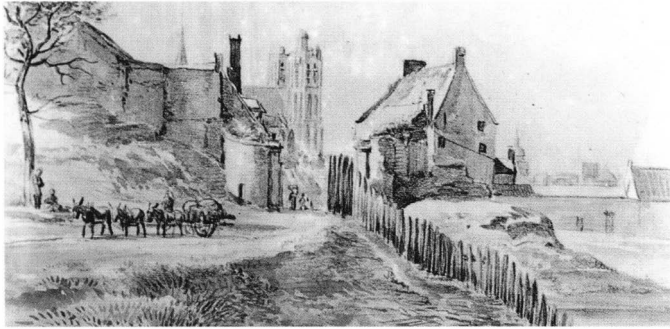
La chapelle du couvent des Annonciades abritait ce tombeau sculpté. On y trouvait aussi des tableaux de Rubens et De Crayer.

Vue générale du quartier d'après un plan du XVIII^e siècle réalisé à la fin de l'Ancien Régime. D'importants bastions construits de 1672 à 1675 avaient renforcé l'enceinte mais s'étaient révélés inutiles. La destruction des portes fut décrétée en 1782.



La tour hydraulique près de la porte de Louvain alimentait en eau le haut de la ville.





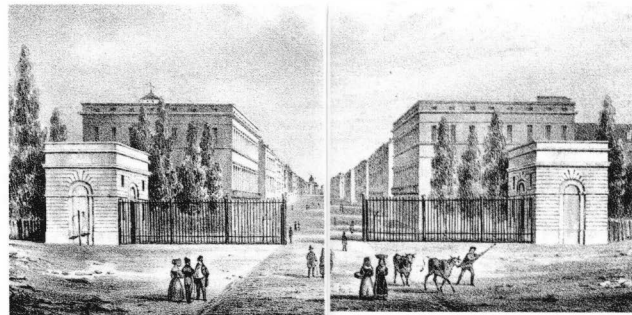
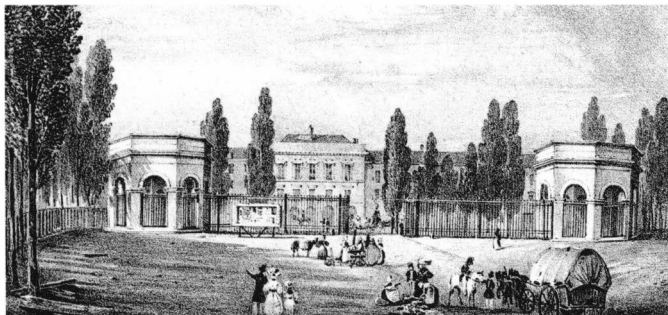
L'ancienne porte de Schaerbeek, après sa démolition en 1783, dessinée par Vitzthumb vers 1820.

L'URBANISATION DU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE

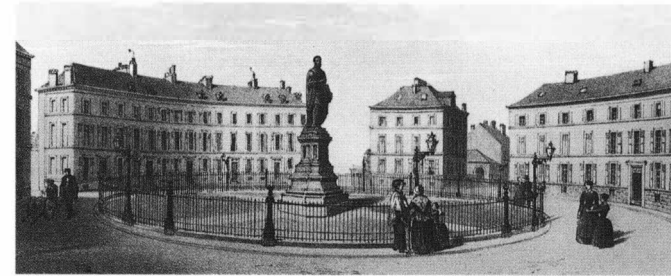
Le quartier Notre-Dame-aux-Neiges n'avait quasi pas changé pendant plusieurs siècles. Il connut brusquement des extensions et bouleversements dans les années 1820, sous le Régime hollandais. Bien que renforcée par des bastions construits en 1672, l'enceinte s'était révélée inefficace devant les progrès de l'art militaire. Dès 1782, la destruction des portes fortifiées avait été décrétée. Elle fut réalisée dans les années qui suivirent. En 1810, Napoléon ordonna en complément le démantèlement des remparts. Le relief tourmenté et pittoresque des abords de la ville, dû aux remblais des fossés et bastions, et dont témoignent les vues anciennes, disparut également. L'ensemble fut aplani et transformé tout d'abord en jardins.

En 1818, le Conseil de la Régence de Bruxelles mit au concours les plans d'aménagement sur ces terrains de larges boulevards extérieurs ceinturant toute la ville. L'ingénieur Jean-Baptiste Vifquain l'emporta et fut chargé de la conduite

Les pavillons d'octroi de la porte de Louvain, construits en 1823 sur les boulevards extérieurs.



Les pavillons d'octroi de la porte de Schaerbeek, construits en 1828 par l'architecte Nicolas Roget à l'issue de l'aménagement des boulevards extérieurs. Ils seront détruits après la suppression de la taxe d'octroi en 1860.



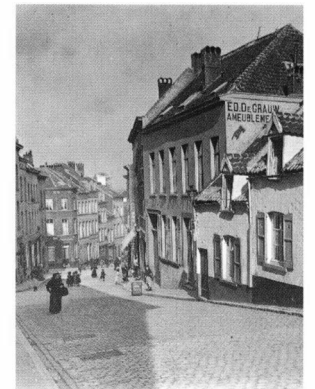
La place des Barricades, prévue par Jean-Baptiste Vifquain et conçue par Nicolas Roget en 1824, lithographie de A. Canelle.

des travaux dès l'année suivante. Le quartier Notre-Dame-aux-Neiges s'étendit ainsi vers l'est. Il fut bordé d'un large boulevard mais aussi de plusieurs nouvelles rues rectilignes, reliées entre elles par une vaste place circulaire, la place d'Orange, bâtie de constructions identiques, d'une remarquable simplicité. Elle fut achevée en 1824, d'après les plans de l'architecte Nicolas Roget, semble-t-il. Quelques années plus tard, on la rebaptisa la place des Barricades en souvenir des événements de 1830. La rue Notre-Dame-aux-Neiges y débouchait à l'emplacement actuel de la rue de la Révolution. Les boulevards extérieurs furent plantés de deux doubles rangées d'arbres et également lotis, et les portes de Schaerbeek et de Louvain furent dotées d'élégants pavillons d'octroi bâtis par l'architecte de la ville Nicolas Roget.

A l'autre extrémité du quartier, la ville entreprit à partir de 1821 de réaliser une percée rectiligne, dans le prolongement exact de la rue Royale qui longeait le côté ouest du parc de Bruxelles. Cette large rue rejoignait les nouveaux boulevards extérieurs à l'emplacement de la porte de Schaerbeek. Elle traversait les



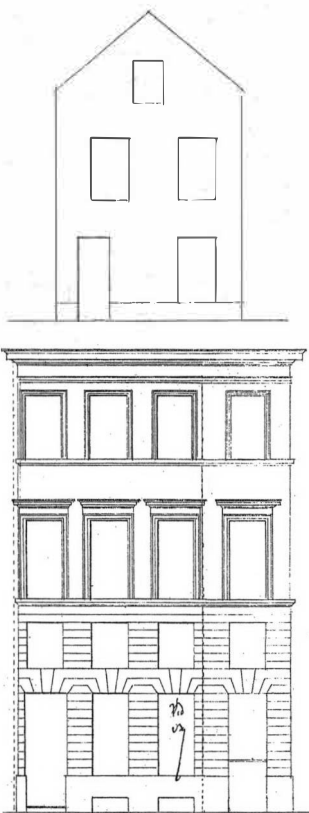
La rue de Schaerbeek marquait la limite ouest du quartier, on aperçoit au fond de la perspective à gauche l'ancien hôpital Saint-Jean.



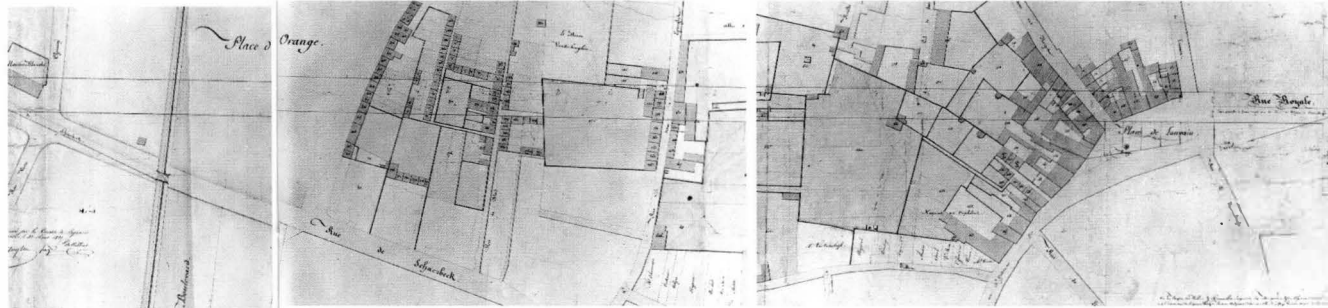
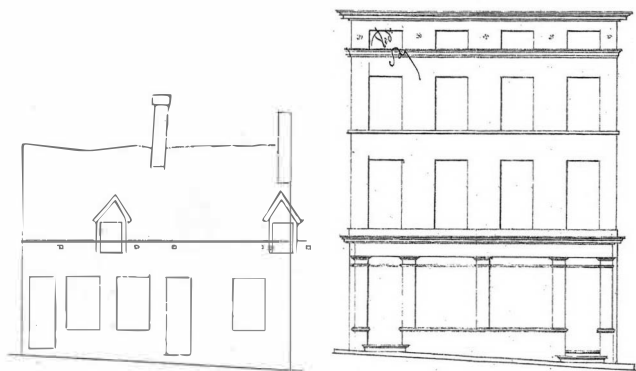


La percée réalisée en vue du tracé de la rue Royale. Vue à partir de la porte de Schaerbeek, dessin de Vitzthumb.

Par les demandes d'autorisation de bâtir, on connaît l'aspect des maisons de la rue Notre-Dame-aux-Neiges, avant et après leur tranformation dans les années 1830-1840.



anciens jardins du quartier, croisait la rue des Epingles et quelques impasses et nécessita une cinquantaine d'expropriations. De même disparurent alors le couvent des Oratoriens ainsi que les maisons qui bordaient le haut de la place de Louvain et le début de la rue Notre-Dame-aux-Neiges dont les abords furent démolis. De larges maisons de style néoclassique, sobrement ornées de bandeaux et de refends furent bâties le long de cette nouvelle rue. Le peintre François-Joseph Navez, élève de David, en possédait plusieurs et sa maison-atelier était installée dans l'une d'elles. Ces nouvelles constructions contrastaient avec celles des rues adjacentes, vétustes, qui furent progressivement modernisées dans le style du temps, comme en témoignent les demandes de permis de bâtir. Progressivement les façades à pignon bâties en briques et en pierres apparentes disparurent au profit de façades enduites et peintes en blanc, surmontées d'une simple corniche, comme le voulait la mode nouvelle.



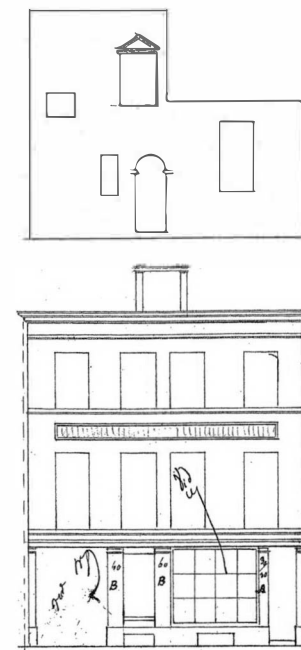
Projet du prolongement de la rue Royale à Bruxelles en 1821.

EMBELLISSEMENTS ET ASSAINISSEMENT

Vers 1830, la bourgeoisie était très fière de l'allure moderne que prenait Bruxelles. Elle multiplia les opérations immobilières d'assainissement et d'embellissement un peu partout dans la ville afin de lui donner l'allure d'une « véritable capitale ». Les galeries Saint-Hubert, la galerie Bortier et le marché de la Madeleine, la création de la place Saint-Jean ou le percement de la rue du Midi et la prolongation de la rue Neuve furent quelques-unes de ces opérations réalisées dans le pentagone. Elles avaient pour but de faire pénétrer l'air et la lumière dans des quartiers jugés trop denses et insalubres, mais aussi d'y amener une nouvelle population plus fortunée, capable de contribuer aux recettes fiscales de la ville.

Après l'Indépendance, le désir de consolider une identité encore fragile entraîna aussi la manie des monuments et le goût pour l'Histoire Nationale. Cette expression d'un patriotisme ardent qui trouvait principalement son inspiration dans l'histoire du XVI^e siècle, suscita notamment l'installation d'une statue de Vésale au centre de la place des Barricades, tandis que les statues des comtes d'Egmont et de Hornes étaient placées sur la Grand Place.

La nouvelle rue Royale demeurée non construite en son milieu sur le côté ouest définissait une sorte de place qui s'appellait alors la place des Panoramas (actuelle place du Congrès). On y bénéficiait d'une très belle vue sur la ville et ses environs, dont le poète Gérard de Nerval d'ailleurs a laissé une description. Avec les guinguettes du quartier Notre-Dame-aux-Neiges, l'endroit constituait un but de promenade. En 1850, pour com-



La Colonne du Congrès, place des Panoramas.



mémorer l'Indépendance et les travaux du Congrès qui avaient jeté les bases de l'Etat belge vingt ans plus tôt, le Parlement décida la construction à cet emplacement de la Colonne du Congrès. L'architecte Joseph Poelaert (qui devait plus tard construire également le Palais de Justice de Bruxelles) fut chargé de la conduite des travaux et les sculptures du monument furent confiées à Eugène Simonis. Deux nouveaux édifices, longeant les côtés de la place, furent d'abord bâtis par Joseph Poelaert pour cadrer le monument se détachant sur l'horizon. L'ensemble fut inauguré en 1859. Au même moment, Jean-Pierre Cluysenaar se chargea de créer, en contrebas de la place, un marché couvert qui fit disparaître quelques populaires ruelles ou impasses mal famées bordant la rue des Cailles. L'assainissement du quartier Notre-Dame-aux-Neiges commença ainsi par sa frange ouest.

« Jardins napolitains à Bruxelles »
lithographie des frères Carbote, 1866.
Ces jardins à l'italienne, bordés par des vieux murs et occupés avec des tables évoquent les guinguettes du quartier Notre-Dame-aux-Neiges.



Les opérations urbanistiques ne suffisaient toutefois pas à faire disparaître les impasses populaires, qui renaissaient aussitôt dans d'autres parties de la ville, et notamment dans le quartier Notre-Dame-aux-Neiges. Au fil des années, celui-ci se peupla de plus en plus. Aux guinguettes verdoyantes du début du siècle avaient succédé des impasses de plus en plus nombreuses et surpeuplées mettant à profit tous les terrains disponibles. Il avait certes ses rues bourgeoises, ses rues et impasses peuplées d'artisans, d'honnêtes lavandières mais aussi ses lieux de perdición. Victor Hugo qui habita place des Barricades n'avait que quelques pas à faire pour s'y rendre et les images de Félicien Rops, comme les sarcasmes de Baudelaire, y trouvèrent leur inspiration. Le blanc manteau de Notre-Dame recouvrait alors pudiquement les jardins du péché.

LA SOCIÉTÉ ANONYME DU QUARTIER NOTRE-DAME-AUX-NEIGES

Faire disparaître ces ruelles et impasses, assainir et embellir ce quartier proche du Parlement et de la Colonne du Congrès qu'on venait d'achever, apparut comme une priorité à partir de 1860. « Il faudra un jour ou l'autre que ce cloaque honteux disparaisse », déclarait Charles Rogier dont la statue devait un jour orner la principale place du quartier, en réponse à une interpellation au Sénat du futur roi Léopold II. Les projets ne manquaient pas. Encore fallait-il trouver les moyens de les réaliser. Ceux d'Antoine Trappeniers et H. Hendrickx en 1860 et de Victor Besme en 1862 envisageaient l'aménagement de larges rues ou même d'un Palais des Beaux-Arts dans l'axe de la Colonne du Congrès, mais préservaient une partie des voiries et du bâti existant. Plus ambitieux, le projet de Joseph Hoste, publié en 1868, proposait le nivellement du sol, un tracé en damier et la reconstruction complète du quartier. C'est ce parti qui fut adopté en 1874 par la ville sous l'impulsion énergique du bourgmestre Jules Anspach, avec le plan



Vignette de la Maison de Paris, rue des Cailles, carte porcelaine.

ANTOINE MENNESSIER

(Anvers 30 mars 1838 -
Carcassonne 17 juin 1890)

Formé à l'Académie de Bruxelles, Antoine Mennessier entame sa carrière au moment où la notion d'éclectisme s'est imposée en architecture et sa production, très diverse, sera placée sous le signe d'une grande diversité de style. Ses premières œuvres connues seraient la construction à Saint-Josse-ten-Noode d'un immeuble (transformé) pour un négociant en vin, 200 chaussée de Louvain, du vaste hôtel du baron de Mesnil en 1868-1869, très inspiré par le palais Farnèse, situé 292-298 rue Royale ainsi que des numéros 48 à 54 rue de la Poste. Il signe différents projets en 1870 dont un concernant un marché couvert, un autre relatif à un passage vitré et un troisième relatif à la Montagne aux Herbes potagères. Il est aussi l'auteur d'un projet de communication pour établir la jonction entre les gares du Luxembourg et du Midi en 1873. On lui doit un projet pour le nouveau Palais de Justice de 1873 et ses projets d'aménagement du quartier Notre-Dame-aux-Neiges débutent l'année suivante.

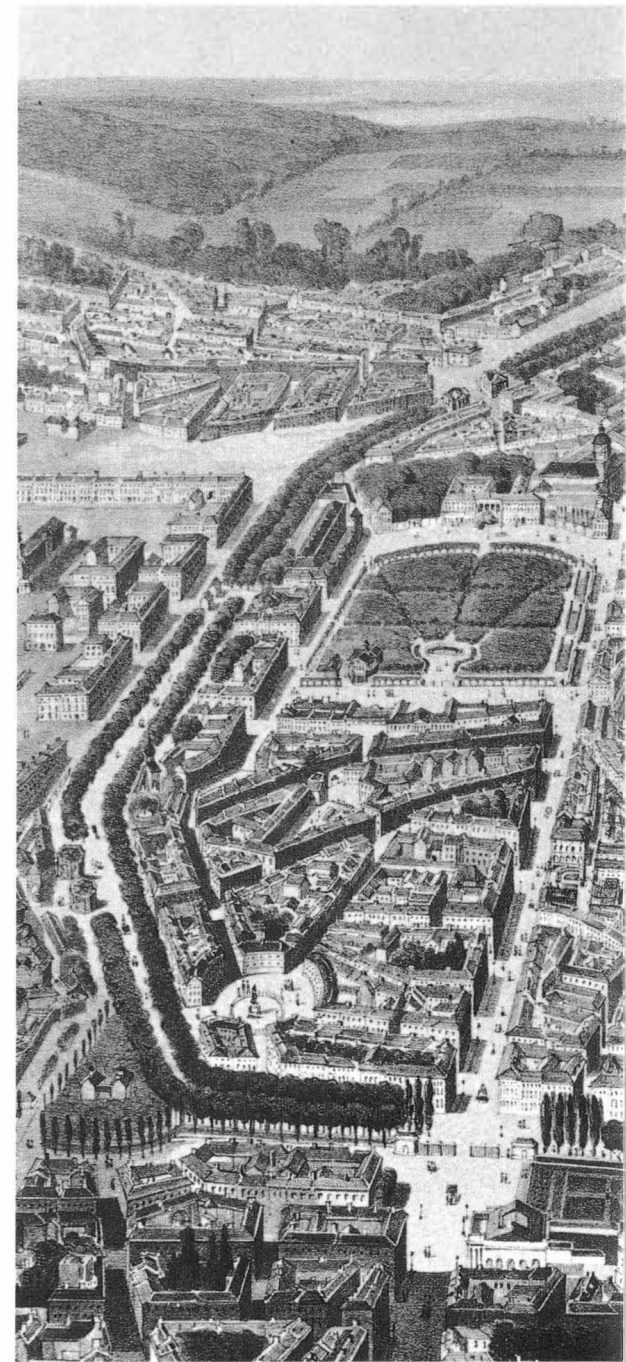
En 1875, *L'Emulation* publie parmi ses planches l'élévation d'un hôtel de Mennessier rue Ducale (détruit).

Non loin de là, l'architecte est l'auteur de plusieurs maisons de la rue Royale : les numéros 17 et 19 (1876) et 25 et 27. Il transformera aussi les façades des numéros 9-13 en 1875. Outre un nombre considérable de maisons qu'il élève au quartier Notre-Dame-aux-Neiges, on lui doit, en 1884-1885, un ensemble de maisons éclectiques inspirées de la Renaissance flamande, construit à l'angle du quai au Foin et de la rue Van Gaver, et rue Van Gaver même (numéros 16, 22 à 28) ainsi que les deux autres constructions à l'angle de cette rue et de la rue des Commerçants (numéros 30-32 et 34-36).

Vue aérienne du quartier Notre-Dame-aux-Neiges vers 1850. Extrait de « Voyage aérien dans les Pays-Bas », lithographie de Canelle d'après Noury.

d'Antoine Mennessier et Georges Aigoïn. Mais au tracé en damier, les auteurs du projet préféraient une subtile combinaison de tracés diagonaux traversant tout le quartier avec des parallèles ou des perpendiculaires aux axes avoisinants, organisés autour d'une place centrale. Très habilement conçu, ce tracé permettait surtout l'établissement de parcelles plus nombreuses. Il laissait envisager une valorisation optimale des terrains et par conséquent la possibilité de prise en charge de toute l'opération par une société privée et une implication limitée des pouvoirs publics, ce qui rencontrait les conceptions libérales d'Anspach. En 1874, une Société anonyme du quartier Notre-Dame-aux-Neiges fut donc créée par la Compagnie immobilière de Belgique en vue de sa réalisation, suivant le modèle d'autres organismes du même genre fondés dès 1838 en vue du développement du quartier Léopold, des galeries Saint-Hubert ou plus récemment à l'occasion de la création des boulevards du Centre qui s'achevaient à peine. Les expropriations furent entamées aussitôt par cette société agissant au nom de la ville. Les démolitions furent réalisées par étapes, certains habitants étant relogés provisoirement dans les maisons en attente de démolition. Les terrassements et le tracé des rues étaient terminés dès 1877 et les nouveaux immeubles commencèrent à s'élever. Les parcelles en lanière, mises en vente à partir de 1876, étaient destinées à des maisons unifamiliales de largeurs variées, de cinq à sept mètres. Leurs ventes se fit à l'unité à des particuliers, qui en achetèrent parfois plusieurs pour bâtir des hôtels plus vastes. Certains d'entre eux se lancèrent aussi dans la construction de plusieurs maisons en vue d'en tirer des revenus locatifs, aux côtés des professionnels de la construction ou de l'immobilier qui acquéraient des lots plus nombreux pour y bâtir des séries d'immeubles. On peut observer aujourd'hui encore dans les ressemblances entre maisons voisines cette origine spéculative du quartier qui n'a cependant pas nui à la variété de son architecture. La mévente s'installa cependant à partir de 1879 et conduisit la société anonyme à construire elle-même des immeubles qu'elle mit en location mais elle dut finalement déposer son bilan en 1885. La ville de Bruxelles ayant racheté les actifs, l'opération put se

poursuivre et l'ensemble était achevé au début des années 1890. Une trentaine d'architectes contribuèrent à la physionomie des rues caractérisées par une grande diversité de styles. À l'uniformité et au sobre néoclassicisme qui avaient caractérisé la construction civile de la première moitié du XIX^e siècle depuis l'Empire et le Régime hollandais, avait succédé un goût de la diversité et de l'éclectisme. Le besoin d'expression du détail ornemental, reflétant bien l'individualisme bourgeois, prédominait et trouvait à s'affirmer jusque dans les façades des maisons, sans que les principes urbanistiques élaborés au début du siècle soient abandonnés. Le quartier comporte ainsi quelques-unes des maisons ou hôtels de maître les plus ornés et pittoresques que compte la capitale. Il n'en témoigne pas moins d'une remarquable unité et, en dépit des atteintes que certaines rues ont subi ultérieurement, on y retrouve aujourd'hui encore une scénographie urbaine très typique, mêlant habilement les valeurs d'ensemble et l'expression du particularisme. On en goûte particulièrement le caractère à partir de la place de la Liberté qui constitue le foyer de la composition urbanistique conçue par Mennessier. Établie sur le côté



ANTOINE MENNESSIER

(Anvers 30 mars 1838 -

Carcassonne 17 juin 1890)

Formé à l'Académie de Bruxelles, Antoine Mennessier entame sa carrière au moment où la notion d'éclectisme s'est imposée en architecture et sa production, très diverse, sera placée sous le signe d'une grande diversité de style.

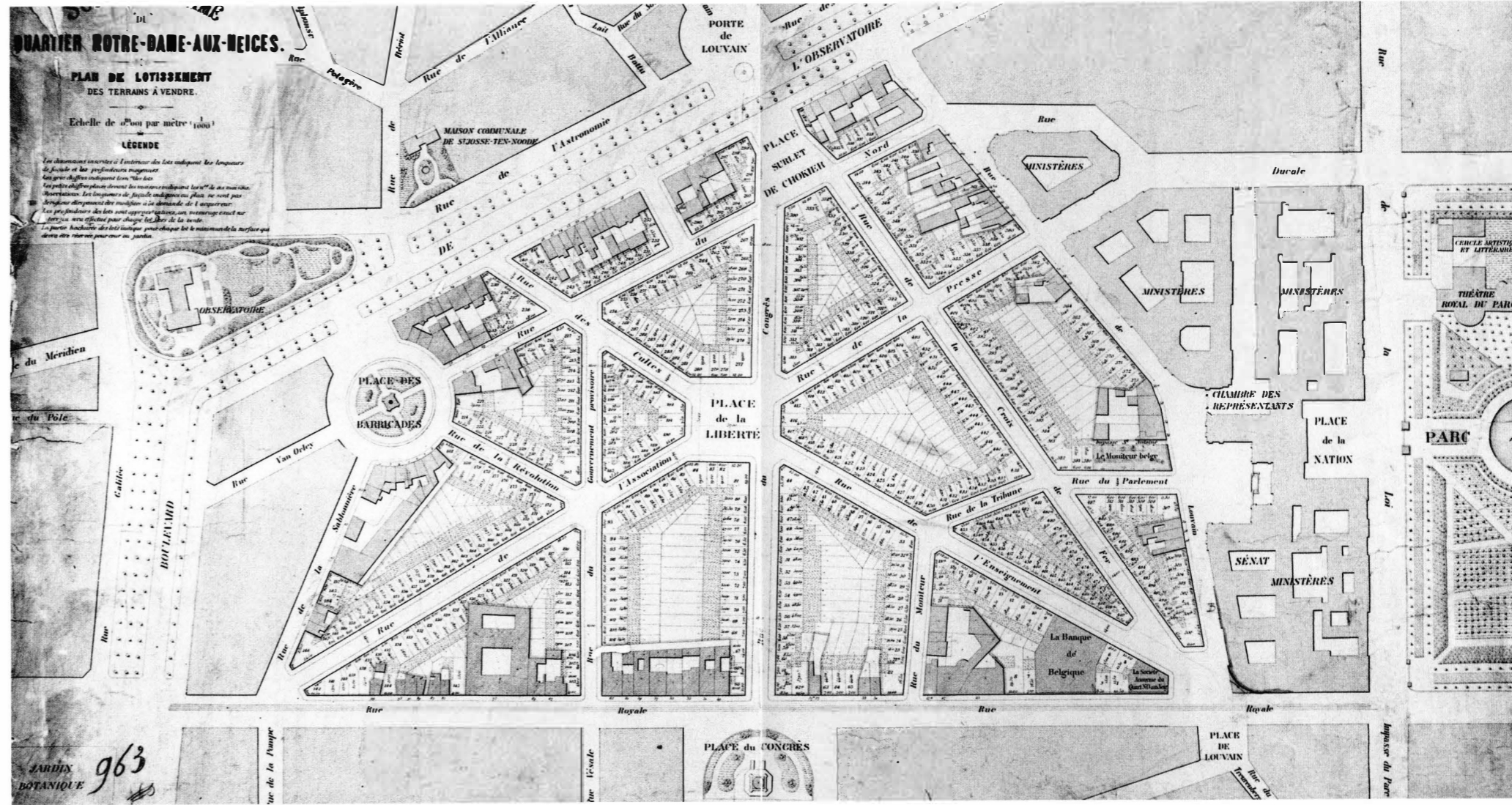
Ses premières œuvres connues seraient la construction à Saint-Josse-ten-Noode d'un immeuble (transformé) pour un négociant en vin, 200 chaussée de Louvain, du vaste hôtel du baron de Mesnil en 1868-1869, très inspiré par le palais Farnèse, situé 292-298 rue Royale ainsi que des numéros 48 à 54 rue de la Poste.

Il signe différents projets en 1870 dont un concernant un marché couvert, un autre relatif à un passage vitré et un troisième relatif à la Montagne aux Herbes potagères. Il est aussi l'auteur d'un projet de communication pour établir la jonction entre les gares du Luxembourg et du Midi en 1873. On lui doit un projet pour le nouveau Palais de Justice de 1873 et ses projets d'aménagement du quartier Notre-Dame-aux-Neiges débutent l'année suivante.

En 1875, *L'Emulation* publie parmi ses planches l'élévation d'un hôtel de Mennessier rue Ducale (détruit).

Non loin de là, l'architecte est l'auteur de plusieurs maisons de la rue Royale : les numéros 17 et 19 (1876) et 25 et 27. Il transformera aussi les façades des numéros 9-13 en 1875. Outre un nombre considérable de maisons qu'il élève au quartier Notre-Dame-aux-Neiges, on lui doit, en 1884-1885, un ensemble de maisons éclectiques inspirées de la Renaissance flamande, construit à l'angle du quai au Foin et de la rue Van Gaver, et rue Van Gaver même (numéros 16, 22 à 28) ainsi que les deux autres constructions à l'angle de cette rue et de la rue des Commerçants (numéros 30-32 et 34-36).

d'Antoine Mennessier et Georges Aigoïn. Mais au tracé en damier, les auteurs du projet préféraient une subtile combinaison de tracés diagonaux traversant tout le quartier avec des parallèles ou des perpendiculaires aux axes avoisinants, organisés autour d'une place centrale. Très habilement conçu, ce tracé permettait surtout l'établissement de parcelles plus nombreuses. Il laissait envisager une valorisation optimale des terrains et par conséquent la possibilité de prise en charge de toute l'opération par une société privée et une implication limitée des pouvoirs publics, ce qui rencontrait les conceptions libérales d'Anspach. En 1874, une Société anonyme du quartier Notre-Dame-aux-Neiges fut donc créée par la Compagnie immobilière de Belgique en vue de sa réalisation, suivant le modèle d'autres organismes du même genre fondés dès 1838 en vue du développement du quartier Léopold, des galeries Saint-Hubert ou plus récemment à l'occasion de la création des boulevards du Centre qui s'achevaient à peine. Les expropriations furent entamées aussitôt par cette société agissant au nom de la ville. Les démolitions furent réalisées par étapes, certains habitants étant relogés provisoirement dans les maisons en attente de démolition. Les terrassements et le tracé des rues étaient terminés dès 1877 et les nouveaux immeubles commencèrent à s'élever. Les parcelles en lanière, mises en vente à partir de 1876, étaient destinées à des maisons unifamiliales de largeurs variées, de cinq à sept mètres. Leurs ventes se fit à l'unité à des particuliers, qui en achetèrent parfois plusieurs pour bâtir des hôtels plus vastes. Certains d'entre eux se lancèrent aussi dans la construction de plusieurs maisons en vue d'en tirer des revenus locatifs, aux côtés des professionnels de la construction ou de l'immobilier qui acquéraient des lots plus nombreux pour y bâtir des séries d'immeubles. On peut observer aujourd'hui encore dans les ressemblances entre maisons voisines cette origine spéculative du quartier qui n'a cependant pas nui à la variété de son architecture. La mévente s'installa cependant à partir de 1879 et conduisit la société anonyme à construire elle-même des immeubles qu'elle mit en location mais elle dut finalement déposer son bilan en 1885. La ville de Bruxelles ayant racheté les actifs, l'opération put se

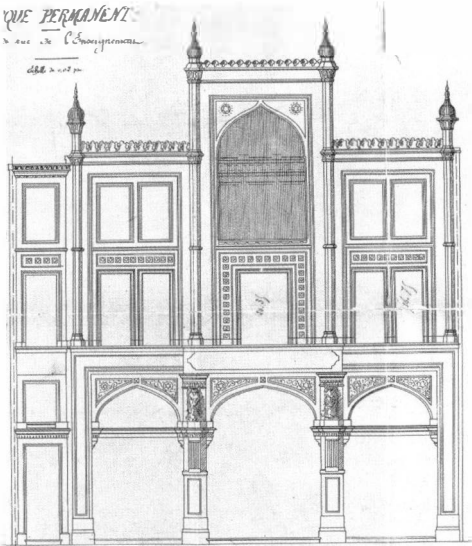


Plan de lotissement des terrains à vendre. Société anonyme du quartier Notre-Dame-aux-Neiges (1876).



La place de la Liberté et les immeubles qui la bordent datent de 1876-1877 et sont dus au talent de l'architecte Wynand Janssens. Un des beaux ensembles que compte la capitale, environné de rues encore assez homogènes.

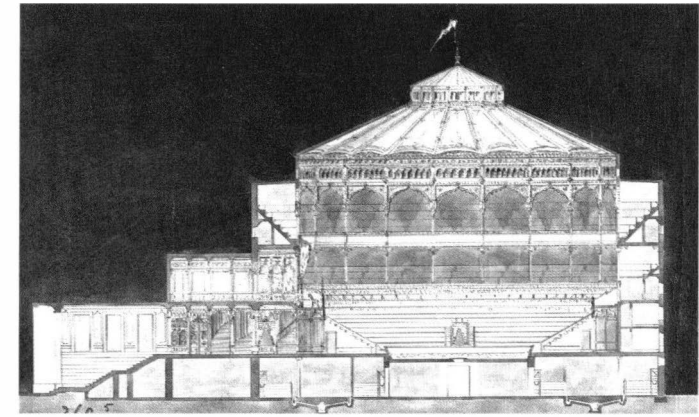
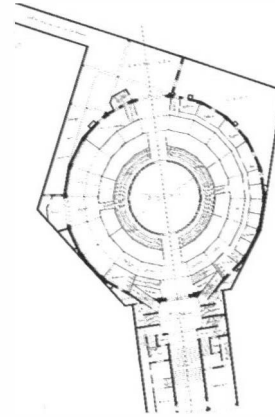
Façade du Cirque royal, rue de l'Enseignement. L'inspiration orientaliste est à l'honneur comme à l'Eden Théâtre bâti rue de la Croix de Fer.



nord de la rue du Congrès, elle ouvre, telle une scène de théâtre représentant un décor urbain, sur quatre rues aisées à appréhender comme espace unitaire. Leurs noms rappellent les libertés constitutionnelles commémorées par les statues encadrant la Colonne du Congrès qu'on aperçoit non loin. L'ensemble de ce paysage forme un espace panoramique complet, offrant de tous côtés des vues étonnantes sur les enfilades de maisons aux façades variées. Il donne une image presque parfaite de la représentation de la ville que les architectes et urbanistes du XIX^e siècle cherchaient à mettre en place en même temps qu'ils rebâtissaient des quartiers jugés vétustes.

Mieux que dans les boulevards du Centre construits vers la même époque, on peut y voir l'expression très cohérente et presque explicite d'une représentation idéale des relations entre les valeurs privées et les valeurs publiques, au sein de la ville et de la société bourgeoise belge d'alors.

Les équipements publics dont le quartier fut doté évoquent quant à eux l'image d'une vie mondaine bourgeoise, brillante, inspirée sans doute de la vie parisienne du Second Empire, partagée entre les plaisirs des bains et des spectacles ou de la promenade commerçante, qui appartient elle aussi à l'imagerie du XIX^e siècle, mais dont la réalité fut beaucoup moins heureuse qu'on l'espérait.

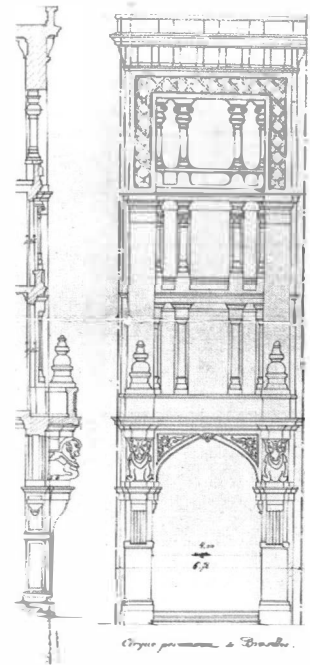


Plan et coupe transversale du Cirque royal construit en 1877.

L'ANCIEN CIRQUE ROYAL

Avec le souci de rentabiliser tous les terrains disponibles, la Société anonyme du quartier Notre-Dame-aux-Neiges mit également en vente les intérieurs d'îlots les plus larges afin d'y développer des activités publiques favorables à la vie du nouveau quartier. Ainsi deux entrepreneurs de spectacles français acquirent les terrains compris entre les rues de la Presse, de la Croix de Fer et de l'Enseignement, avec un accès principal rue de l'Enseignement afin d'y établir un Cirque royal dont les plans furent établis par l'architecte Wilhem Khunen. Le bâtiment en forme de polygone régulier de trente-sept mètres de diamètre comportait vingt colonnes supportant une charpente que cachait un faux-plafond en voile de cachemire. Un style d'inspiration indienne, qu'on retrouvait en façade, donnait une allure exotique à cette architecture de fête inaugurée en 1878. Sept ans plus tard la Ville dut racheter les locaux qui ne furent jamais vraiment rentables mais qui restèrent en fonction et accueillirent de nombreux spectacles, y compris des concerts d'Eugène Ysaye qui révéla au public bruxellois la musique de César Franck. Le bâtiment fut reconstruit sur le même plan en 1953 par Charles Van Nueten pour remplacer l'ancien édifice qui ne répondait plus aux normes de sécurité.

Seconde façade du Cirque royal, rue de la Presse.



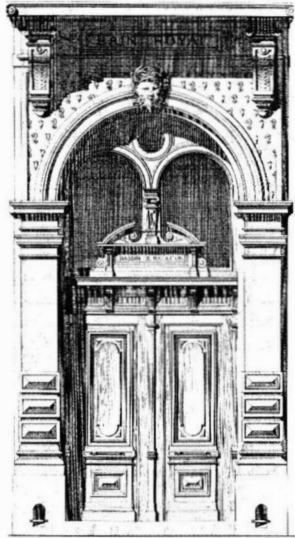
Cirque royal de Bruxelles.

LA GALERIE DU PARLEMENT

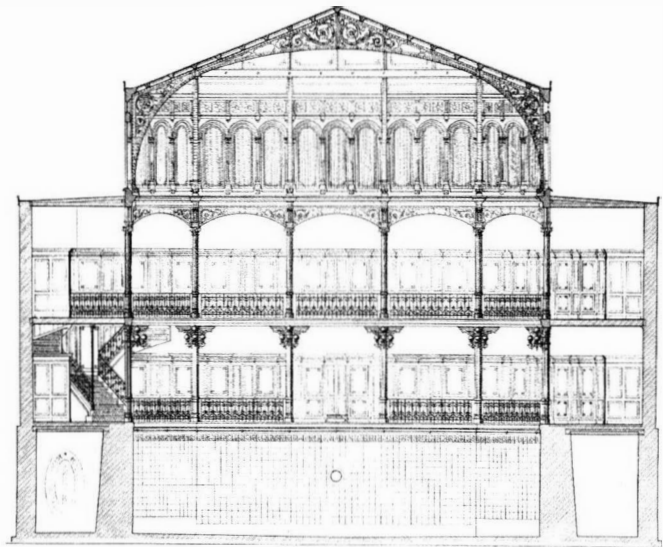
Juste à côté, à l'arrière des parcelles de la rue de la Tribune, et pour relier la rue de l'Enseignement à la rue de la Croix de Fer, fut établie en 1880 la Galerie du Parlement offrant un passage couvert bordé de boutiques et une issue secondaire au Cirque royal. Il était conçu d'après les plans de l'ingénieur Emilien Thomas. Formé de deux tronçons rectilignes couverts d'une verrière et reliés entre eux par une rotonde centrale couverte d'une coupole, il rachetait une dénivellation de trois mètres cinquante par quarante neuf marches réparties en sept paliers. Son style classique rappelait celui des galeries Bortier et Saint-Hubert conçues par Cluysenaar. Le passage ne connut toutefois pas la faveur attendue et ses boutiques restées vides servirent finalement de dépôt d'accessoires et ses étages de débarras au Cirque royal. Elle fut rebâtie en 1960 peu après le Cirque royal.

LES BAINS ROYAUX

L'îlot voisin, compris entre la rue de l'Enseignement, la rue du Moniteur, la rue Royale et la rue du Congrès, couvrait aussi une étendue suffisante pour mettre à profit sa partie centrale. En 1878, les Bains royaux y furent construits par l'architecte

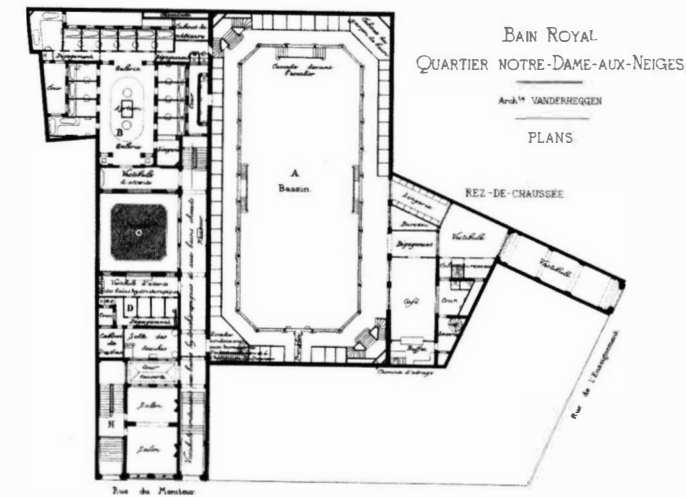


Façade des Bains royaux rue de l'Enseignement, architecte Vanderheggen (*L'Emulation* 1879).



Coupe des Bains royaux, avec ses charpentes métalliques.

Adolphe Vanderheggen, pour concourir à l'agrément des habitants du nouveau quartier et des quartiers avoisinants. Jusqu'en 1886, date où ils devaient être rachetés par la ville, ils furent un établissement de luxe, servant comme théâtre en hiver et de piscine en été, puis ils devinrent plus modestement un établissement de bains publics en permanence. Leur décor renaissant et exotique agrémentait une charpente métallique supportant une verrière. Les bâtiments ont disparu au profit d'un établissement scolaire et seuls subsistent le portail d'entrée surmonté de sculptures, situé rue de l'Enseignement, et quelques structures en sous-sol de l'ancien édifice.

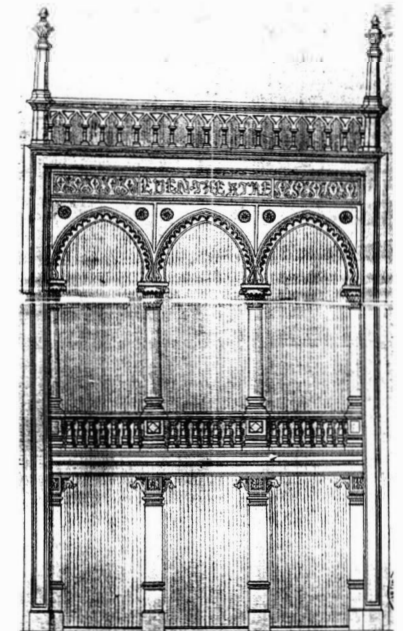


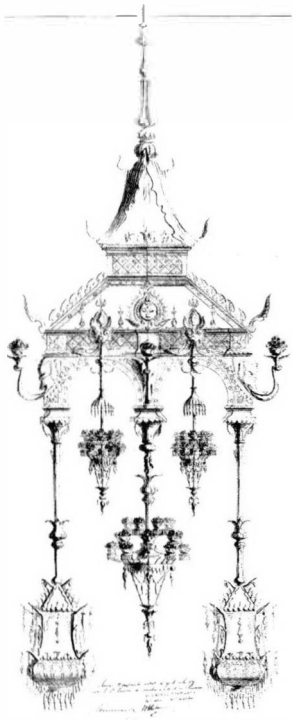
Plan du rez-de-chaussée des Bains royaux avec ses deux entrées, l'une rue de l'Enseignement et l'autre rue du Moniteur.

Façade de l'Eden Théâtre.

L'EDEN THÉÂTRE

Enfin, au centre de l'îlot compris entre la rue de la Croix de Fer, la rue du Parlement, la rue de Louvain et la rue de la Presse, fut inauguré en 1880 l'Eden Théâtre conçu par l'architecte Wilhem Khunen, secondé pour la décoration intérieure par l'habile Alban Chambon (à qui l'on doit notamment les aménagements intérieurs de l'hôtel Métropole). Son décor oriental éblouissant surpassait celui des autres lieux de réjouissance du quartier par son luxe. Des jardins d'hiver vitrés entourés de grottes artificielles, agrémentés de fontaines et de palmiers encadraient la scène et la salle, décorée en style hindou, parée d'ors et de rose. Un ancien directeur des Folies Bergères tenta d'importer dans la capitale belge un genre de spectacle parisien qui ne tarda pas à entretenir l'ancienne réputation du quartier Notre-Dame-aux-Neiges et ne fit pas l'unanimité parmi la bourgeoisie de la ville.





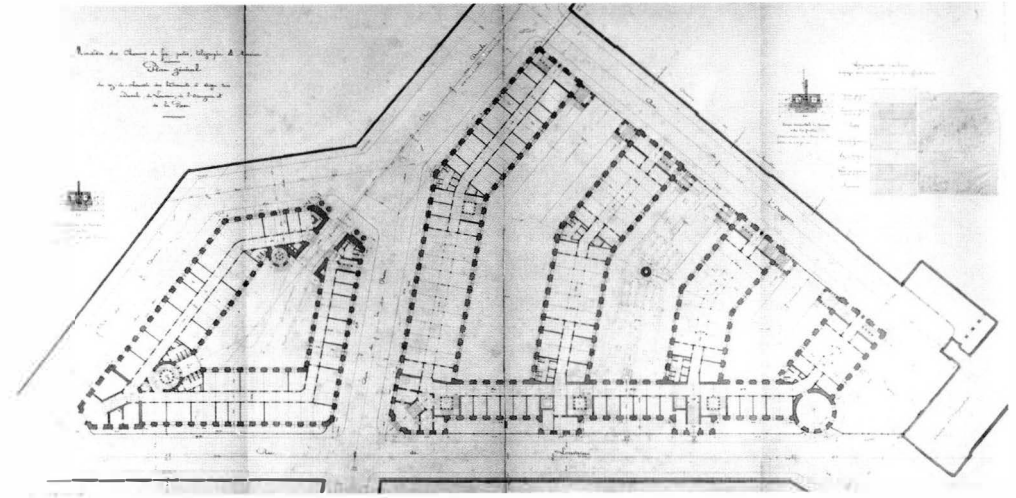
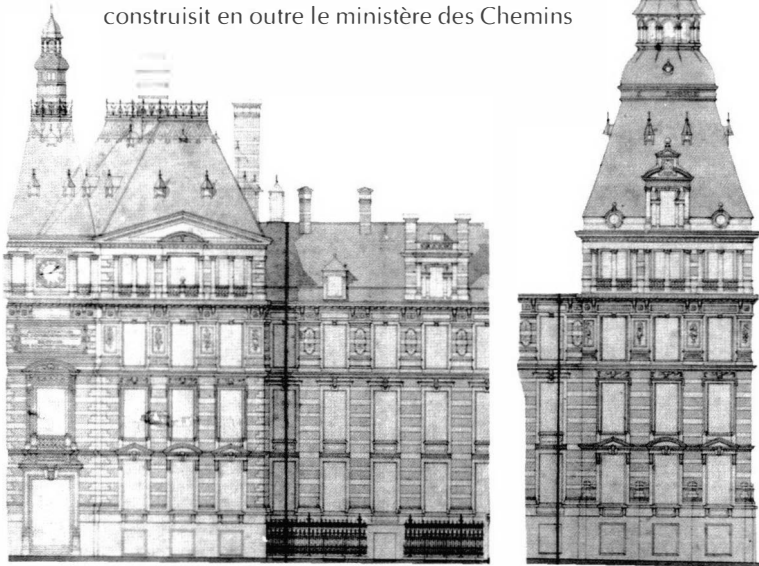
Luminaires d'inspiration orientale conçus spécialement en 1879 pour l'Eden Théâtre.

L'Eden Théâtre fonctionna cependant une dizaine d'années et connut une incontestable fortune, malgré des gestions successives aussi fantaisistes et légères que les spectacles qu'on y donnait. La Ville de Bruxelles refusa de nouvelles autorisations d'exploitation sous prétexte qu'il était mal fréquenté et, fait unique dans les annales des salles de spectacle, fit démolir le bâtiment en 1890 afin d'éviter à l'avenir que l'immoralité n'y reflleurisse.

LE MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Le quartier Notre-Dame-aux-Neiges bénéficiait de la proximité avec le Parlement et le Sénat. Les bâtiments donnant vers la rue de Louvain et les abords formés par les angles de la rue de Louvain et de la rue du Parlement furent complétés de 1876 à 1880 par l'architecte P. Govaerts pour constituer un ensemble en harmonie avec le style des bâtiments du XVIII^e siècle bordant le Parc, tandis que l'architecte Henri Beyaert remodelait la salle de la Chambre des représentants et ses bureaux, suite à l'incendie de 1883.

De 1889 à 1893, l'architecte Henri Beyaert construisit en outre le ministère des Chemins



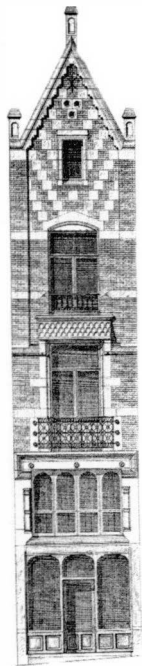
Plan et élévations du ministère des Chemins de Fer, Postes, Télégraphes et Marine de l'architecte Henri Beyaert.

de Fer et des Postes et Télégraphes le long des rues de Louvain et de la Presse, admirable bâtiment éclectique mêlant les inspirations classiques françaises et flamandes dans une étourdissante composition, foisonnante de trouvailles heureuses, de détails ornementaux gracieux et pittoresques. Cette architecture élégante, qui fut au nombre des dernières créations du maître, compléta les abords du nouveau quartier.

Vers 1900, celui-ci était achevé pour l'essentiel et animé par une vie dont témoignent les anciennes cartes postales. Ses larges rues animées par un trafic piétonnier auquel s'ajoutait celui de quelques voitures à chevaux offrait le décor d'une vie urbaine policée et conventionnelle dont nous avons presque perdu le souvenir. Habité principalement par une petite bourgeoisie active, il avait son caractère parmi les quartiers de la capitale.

LES APPORTS DU XX^e SIÈCLE

La conception du quartier Notre-Dame-aux-Neiges n'était cependant pas sans défaut. Certains historiens ont d'ailleurs décrit et jugé très sévèrement cette opération immobilière spéculative qui se solda par un échec financier, et ne put s'achever que par un rachat des actifs par la Ville (aujourd'hui encore propriétaire de 218 immeubles). Ils ont évoqué aussi les conséquences sociales d'une expropriation qui toucha



Rue de la Révolution, 20, par Edmond De Vigne. Dessin extrait de *L'Emulation*.

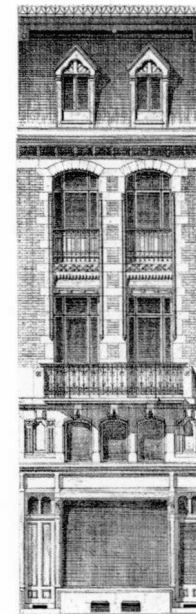
duement environ 10.000 personnes qui durent trouver à se loger dans d'autres quartiers de la ville, alors que d'autres opérations semblables à peine terminées réduisaient l'offre de logements accessibles. Le tracé des nouvelles rues, permettant un parcellaire aussi dense que possible, fut aggravé par l'occupation maximale des terrains en intérieur d'îlot. Le parcellaire du quartier apparut d'ailleurs dès sa création comme une de ses tares fondamentales aux yeux des esprits lucides. Inspirée par les réalisations parisiennes de Haussmann, cette opération en avait réduit l'échelle à des proportions bruxelloises au point de créer des pâtés de maisons trop petits. Si l'appréhension visuelle du quartier comme une sorte de représentation urbaine y gagnait, les problèmes fonctionnels qui en résultaient n'en sont pas moins évidents. La part des habitations de coins, insuffisamment desservies en lumière et en vues vers l'arrière, est trop importante par rapport à celle des immeubles bénéficiant de parcelles d'une profondeur normale. Malgré quelques coins traités en immeubles à appartements, l'attachement au parcellaire traditionnel en lanière a prévalu pour favoriser les ventes plus nombreuses, les largeurs de façades étant souvent réduites à cinq mètres. La plupart des maisons sont donc étroites et hautes, souvent dépourvues de jardin et parfois même de vues vers les intérieurs d'îlot.

Ces inconvénients se sont démontrés à long terme et ont joué en défaveur d'une occupation par une population bourgeoise stable et nombreuse. Tant que les rues larges et aérées purent compenser cette situation, une vie très urbaine s'y maintint, attirant dans cette partie de la ville des employés auxquels convenait la proximité de ce quartier avec les plus grandes institutions et ministères, ou les sièges des principales compagnies d'assurances et sociétés du pays. Mais l'apparition de l'automobile rendit ses rues plus bruyantes et beaucoup de maisons, ne bénéficiant d'aucune échappée vers l'arrière, devinrent inconfortables. La pression immobilière exercée en outre par le secteur tertiaire s'accrut et, avec l'attrait exercé par un mode d'habitat moins urbain en périphérie auprès de la classe moyenne, précipita l'évolution du quartier après la Seconde Guerre mondiale. La mutation s'annonce dès 1931 avec la construction d'un immeuble de bureaux d'Alfred Courtens. La construction des Comptes Chèques Postaux de 1939 à 1949, sur tout l'îlot compris entre la rue de la Croix de Fer et la rue de Louvain, la confirme. La reconstruction par Charles Van Nueten d'un haut immeuble en recul en même temps que de la galerie du Parlement en 1960 et peu après la création du nouveau Cirque royal, peut apparaître comme une tentative de revitalisation et de réponse aux inconvénients du parcellaire. Mais la construction, sur les terrains de l'ancien Eden Théâtre, de l'Institut de Statistique occupant quelques 800 personnes et, juste à côté, celle des extensions et ateliers d'imprimerie pour le *Moniteur belge* dans les années 1960 ont donné une orientation tertiaire au quartier. L'apparition d'un cordon continu de bureaux entre les boulevards et la rue du Nord ou la rue Ducale au cours des années 1970-1980 et même sur la place Surlet de Chokier tout récemment, ont encore réduit la part de l'habitat dans cette partie de la capitale.

Rue du Congrès, 5-7, dessin de la façade, par Capronnier.

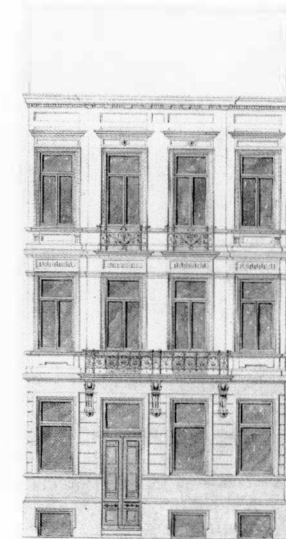
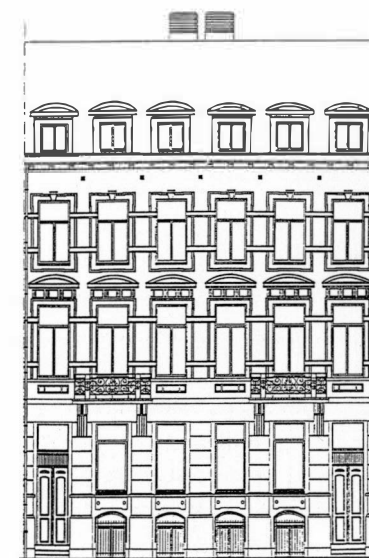
ciant d'aucune échappée vers l'arrière, devinrent inconfortables. La pression immobilière exercée en outre par le secteur tertiaire s'accrut et, avec l'attrait exercé par un mode d'habitat moins urbain en périphérie auprès de la classe moyenne, précipita l'évolution du quartier après la Seconde Guerre mondiale. La mutation s'annonce dès 1931 avec la construction d'un immeuble de bureaux d'Alfred Courtens. La construction des Comptes Chèques Postaux de 1939 à 1949, sur tout l'îlot compris entre la rue de la Croix de Fer et la rue de Louvain, la confirme. La reconstruction par Charles Van Nueten d'un haut immeuble en recul en même temps que de la galerie du Parlement en 1960 et peu après la création du nouveau Cirque royal, peut apparaître comme une tentative de revitalisation et de réponse aux inconvénients du parcellaire. Mais la construction, sur les terrains de l'ancien Eden Théâtre, de l'Institut de Statistique occupant quelques 800 personnes et, juste à côté, celle des extensions et ateliers d'imprimerie pour le *Moniteur belge* dans les années 1960 ont donné une orientation tertiaire au quartier. L'apparition d'un cordon continu de bureaux entre les boulevards et la rue du Nord ou la rue Ducale au cours des années 1970-1980 et même sur la place Surlet de Chokier tout récemment, ont encore réduit la part de l'habitat dans cette partie de la capitale.

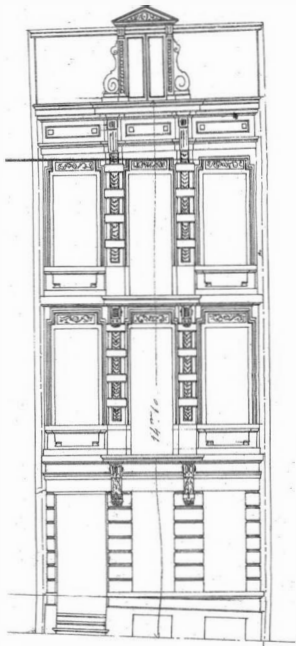
Rue de l'Association, 18 et 20, maisons jumelles.



Rue de l'Enseignement, 11, par Edmond De Vigne. Dessin extrait de *L'Emulation*.

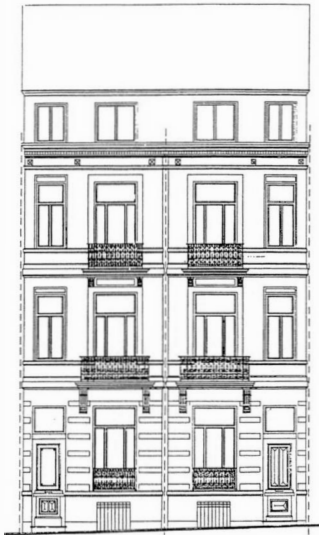
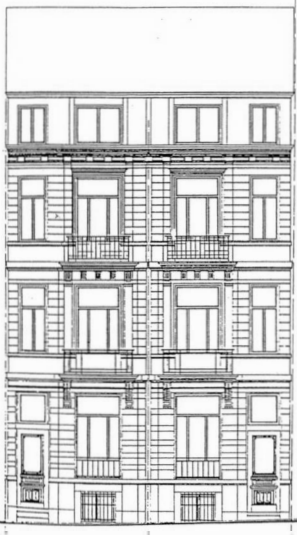
Rue de la Révolution, 7, façade de la propriété Everts, par l'architecte-ingénieur Alphonse Dumont (1880).





Rue du Nord, dessin d'une maison par l'architecte Trappeniers (1877).

Rue de l'Association, 40 et 42, maisons jumelles.



Rue de la Révolution, 6-8, maisons jumelles (démolies).

UN ENSEMBLE URBANISTIQUE À CONSERVER

Dans son état actuel, le quartier Notre-Dame-aux-Neiges n'en constitue pas moins, en dépit de ses défauts originels, un ensemble urbanistique encore remarquable, digne d'être conservé et soigneusement entretenu. Sa proximité avec le centre de la ville et ses attraits, son ambiance très urbaine, ses qualités de décor architectural à un moment où l'architecture semble ne plus pouvoir créer semblable unité, constituent des atouts incontestables susceptibles d'en faire à l'avenir un quartier résidentiel du pentagone aussi recherché que ceux du Sablon ou du Béguinage. La volonté de maintenir, dans les maisons bruxelloises traditionnelles qui y ont subsisté, un habitat propice à la vie urbaine et à l'agrément même de la ville, s'est manifestée clairement, et serait sans aucun doute le meilleur garant de la conservation de son patrimoine et de son allure d'autrefois. Mais cette volonté ne pourra se réaliser que si elle s'accompagne d'une gestion différente des espaces publics qui rende à nouveau les rues de ce quartier aux piétons et au silence, attirant ainsi une nouvelle population intéressée par le cadre architectural qu'il offre mais aussi à la recherche de conditions de vie en ville confortables et comparables à celles des banlieues. C'est à ces conditions que le quartier

Notre-Dame-aux-Neiges retrouvera sa place parmi les zones résidentielles du pentagone. Et peut-être ses rues reprendront-elles alors l'allure conviviale qu'elles avaient vers 1900, comme nous le suggèrent les cartes postales montrant son allure peu après son achèvement.

Une promenade d'une heure à travers le quartier Notre-Dame-aux-Neiges permet de passer en revue les principales constructions et ensembles remarquables qu'il abrite. L'itinéraire proposé débute rue Royale, à l'angle de la rue de l'Enseignement et de la rue de la Croix de Fer et de celle-ci avec la rue de Louvain.

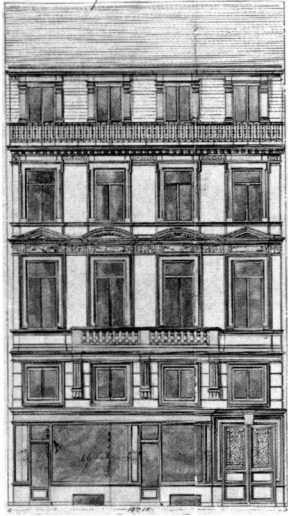
Les immeubles de coin néoclassiques et éclectiques, dont le plus exubérant des trois abrite la brasserie *La Rotonde*, forment une composition d'ensemble et veulent marquer l'entrée du nouveau quartier. Ils sont d'ailleurs dûs à l'architecte Antoine Mennessier, auteur des plans du quartier. On remarque d'abord celui qui forme l'angle de la rue de la Croix de Fer et de l'Enseignement: l'exubérance décorative et le rôle expansif des balcons, ornés de balustrades en fonte ouvragée, y dissolvent l'expression tectonique dans une impression d'abondance et de foisonnement pittoresque. Plus sobre et d'un style destiné à s'accorder au ton de



L'immeuble d'angle formant le coin de la rue de l'Enseignement et de la rue Royale s'orne d'un fronton.

À l'angle de la rue de la Croix de Fer et de la rue de l'Enseignement, l'immeuble abritant la brasserie *La Rotonde* est dû au talent de Mennessier à qui l'on doit le plan du quartier ainsi que beaucoup de maisons moins ornées et pittoresques que cet immeuble signalant l'entrée du quartier.





Rue de l'Enseignement, 52-54.

la rue Royale, les deux autres se signalent, l'un par son bow-window orné en même temps que toute la travée centrale, l'autre par son fronton latéral, agréablement dessiné.

On empruntera à gauche la **rue de l'Enseignement**. A gauche, deux maisons jumelles (numéros 18 et 20) de Mennessier également se signalent par leurs balcons ornés : posés sur une large console, ceux du deuxième étage prennent une forme semi-circulaire peu habituelle. A droite, trois maisons d'Edmond De Vigne se distinguent par leurs styles variés sur un même schéma d'habitation (numéros 11, 13 et 15). Les styles éclectique, plutôt classique, ou gothique pittoresque, y sont le prétexte à des variations formelles et deviennent presque indéfinissables. On observera les consoles sculptées de têtes grimaçantes. Plus rigoureux dans l'observance d'un style néo-classique encore assez pur, un large immeuble se signale ensuite à gauche (numéros 52-54), après une séquence de maisons ou immeubles dûs à Mennessier (numéros 44 à 50). On pourra comparer son style à celui des façades voisines assez composites qui s'éloignent plus volontiers des règles

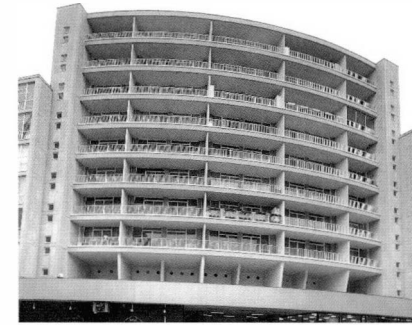


RUE DE L'ENSEIGNEMENT
Les maisons numéros 11-13-15 varient les styles sur le même plan. Elles ont été bâties en 1876-1877 par Ed. De Vigne.



Numéros 35-37, immeuble néoclassique.

Au n° 92, une étroite maison néogothique.



La façade et l'entrée du Cirque royal, reconstruit par l'architecte Charles Van Nueten. La galerie du Parlement fut également reconstruite et surmontée d'un immeuble à appartements.

classiques, soulignant les piliers, les consoles ou les pans de murs d'ornements, de bossages ou de caissons au profit du goût du détail et d'une modénature complexe. Dans ce style plus chargé, un immeuble double dû à Wynand Janssens (numéros 35-37) qui a d'ailleurs conservé ses devantures d'époque, offre un bel exemple. Avec les variations de hauteurs de toutes leurs parties et le jeu des balcons qui y soulignent les horizontales, les façades de la rue produisent ensemble une vibration optique typique qui fait partie des effets recherchés par l'architecture bruxelloise de la fin du XIX^e siècle. Loin de déplaire, la variété est une composante fondamentale de l'impression générale.

Nous poursuivons dans la rue de l'Enseignement, où domine cette architecture éclectique sur fond de vocabulaire classique. Au coin de la rue de la Tribune, un grand immeuble à appartements, bâti en recul par l'architecte Charles Van Nueten à l'emplacement de l'ancien passage du Parlement, rompt avec les gabarits mais est relativement bien intégré au quartier. En face, on aperçoit, au n° 92, une étroite et pittoresque maison néogothique qui, tirant parti de l'étroitesse du parcellaire, affirme son caractère très vertical. Elle est également due à Mennessier. Juste à côté, au n° 94, on peut voir l'ancienne entrée des Bains royaux, d'Adolphe Vanderheggen, aujourd'hui disparus. Une tête de satyre orne la clef de l'arcade. Plus loin, le Cirque royal, entièrement rebâti, également par Van Nueten, a remplacé en 1953 l'ancien bâtiment. La forme expansive de la marquise constitue le principal motif de



Dans la rue de l'Enseignement toujours, au n° 91, un très bel immeuble d'allure rationaliste, contemporain de l'Art Nouveau.



Rue du Congrès, 33, l'hôtel de Knuyt de Vosmaer de style néo-Renaissant, dû à l'architecte Joseph Naert, 1878-1879.

cette sobre façade moderniste. Un peu plus loin sur le même côté, au n°91, on remarquera un bel immeuble d'allure rationaliste, contemporain de l'Art Nouveau. Il s'agit de l'hôtel Empain, conçu par Joseph Naert comme l'hôtel de Knuyt de Vosmaer auquel il est aujourd'hui relié. On y observera les consoles des balcons et les ancrages en fer forgé, très expressifs, qui rappellent le style de Beyaert et Hankar au Petit Sablon, et surtout la typologie nouvelle d'un bâtiment qui, rompant avec les schémas néoclassiques, s'appuie sur une relecture des modèles historiques pour innover dans le rythme des travées comme dans leur ampleur. A noter, la loggia qui couronne le bâtiment, apportant une réponse inté-

ressante au traitement d'un dernier étage.

On arrive à la **place de la Liberté** dont on fera le tour complet en prenant par la droite et en traversant la rue de la Presse, puis la rue du Congrès. On pourra ainsi observer de différents points de vue les immeubles de style classique français qui la bordent, finement ornés, dus à l'architecte Wynand Janssens, mais aussi les perspectives remarquables offertes par les enfilades des dif-



férentes rues qui y aboutissent, disposées en étoile. Les pavillons d'angle des bâtiments sont clairement affirmés par un ordre colossal souligné par des doubles consoles portant les balcons, et par une toiture à la Mansard dont les lucarnes jumelées sont couronnées d'un fronton courbe interrompu par un oculus. On remarquera les motifs papillonnants des balcons, les frontons qui surmontent les fenêtres du premier étage, ornés de têtes et les linteaux du deuxième ornés de palmettes et enfin les sculptures d'enfants ou de félins nichés dans les frontons des pavillons d'angle. La statue du ministre Charles Rogier qui fut un des principaux acteurs de la Révolution de 1830 occupe le centre de la place, adossée sur son socle orné de bas-reliefs représentant le lion belge ou des palmes et des couronnes. Elle est due au sculpteur Guillaume De Groot. Du centre de la place, on peut observer à loisir l'hôtel de Knuyt de Vosmaer, construit par l'architecte Joseph Naert en 1878-1879, situé en face, au n° 33 rue du Congrès. Son architecture est plus aisée à apprécier à distance qu'au pied de l'immeuble où elle semble surchargée. S'inspirant des modèles de l'architecture renaissante française, elle en exagère à plaisir tous les détails ornementaux, chargeant les clefs des arcs d'écussons, les consoles de jolies têtes de femmes, les pilastres de bossages, sans crainte d'en remettre. Elle offre un des exemples les plus

WYNAND JANSSENS
(Bruxelles 1835 - ?)

Janssens est connu dès ses premières réalisations comme architecte des bains publics : il construit en 1852 ceux de la rue des Tanneurs, en 1878 ceux du Borgval, et signe un ouvrage consacré aux problèmes techniques de ces établissements sanitaires. En 1862, il dessine de nombreux projets pour la bourse de Bruxelles et le théâtre des galeries Saint-Hubert. Il sera désigné en 1863 pour achever la construction de l'église Sainte-Catherine commencée par Poelaert. Il se montre éclectique et aborde tous les styles : le néo-Renaissant français avec la Banque Nationale (1856-65), le néo-Renaissant italien avec un hôtel de maître 61 avenue Louise, le néogothique pour un hôtel à Liège ou le néo-Renaissant flamand au quartier Notre-Dame-aux-Neiges.

Il est surtout réputé pour la construction du palais du Midi : en 1874, il en dessine les premiers projets et le construit de 1875 à 1880. On lui doit aussi les deux bâtiments symétriques aux angles de la rue du Congrès et de la rue Royale, élevés en 1878, qui marquent l'entrée du nouveau quartier Notre-Dame-aux-Neiges, et les immeubles qui bordent la place de la Liberté, d'un style classique éclectique raffiné, rehaussés de délicates sculptures.



A droite:

Echo à ceux de la place de la Liberté, deux immeubles jumeaux à l'angle de la rue Royale et de la rue du Congrès, d'un style très éclectique, jalonnent la perspective de la rue du Congrès. Ils ont été bâtis en 1878, par l'architecte Wynand Janssens.

RUE DU CONGRÈS

N° 18, maison néoclassique.

En bas:

N° 11, hôtel néoclassique, 1880, par Alphonse Dumont.

N° 5-7, immeubles jumelés néo-Renaissants, 1878, dûs à l'architecte A. Capronnier, transformés en 1919 par F. Symons.



remarquables à Bruxelles de cette architecture de la fin du XIX^e siècle, extrêmement ornée, qui fait écho aux opéras d'alors et qui, en même temps qu'eux, connaît à nouveau les faveurs, après avoir été longtemps mal aimée du public.

Après avoir retraversé la **rue du Congrès**, on l'empruntera ensuite en direction de la Colonne du Congrès qui en jalonne agréablement l'axe, pour observer quelques beaux immeubles: sur le côté opposé où nous marchons, le n° 20, néo-Renaissant flamand dû à Emile Janlet était orné de sgraffites et se signale par son dernier étage élégant. Le n° 18 présente un style néoclassique d'une ornementation architecturale soutenue, à la différence du suivant, le n° 16, très vaste et d'un style sobre, encore dans le goût néoclassique du début du XIX^e siècle. L'immeuble au n° 14, également assez large, se signale par un beau portique d'entrée et par ses frontons du deuxième étage, ornés de griffons ou de têtes de griffons. Différentes interprétations du néoclassicisme coexistent ainsi côte à côte. On arrive à la rue Royale et à la Colonne du Congrès dont la statue de Léopold Ier se découpe sur un ciel toujours changeant. Les deux immeubles jumeaux, définissant les coins de la rue du Congrès et de la rue Royale, sont dûs à Wynand Janssens. On peut y observer une décoration finement sculptée en bas-relief, sur les pilastres, les clefs des arcs, les chapiteaux ou les consoles dont l'expression tectonique se réduit au profit d'un

rôle ornemental. Revenant ensuite sur nos pas en empruntant l'autre côté de la rue, nous apercevrons mieux les immeubles classiques, plus renaissants (numéros 3 et 5-7) ou plus néoclassiques (numéros 9 et 11) ou même éclectiques, adaptant l'ordre colossal au schéma de la maison bruxelloise (numéros 21-23 et 25-27).

Nous emprunterons ensuite, à gauche, la **rue de l'Association**. On observera au passage un immeuble de bureaux de style Art Déco d'Alfred Courtens (n° 59), et poursuivant au-delà de la rue du Gouvernement Provisoire, on ira voir plusieurs immeubles intéressants. Les trois hôtels de maître de style néoclassique (n° 34), néogothique (n° 32) et éclectique (n° 30) qui se succèdent sont à compter parmi les plus beaux du quartier et montrent quelle diversité de goûts pouvait coexister en cette fin de siècle, qui mettait tous les styles à l'honneur. Il sont respectivement dûs aux architectes Alphonse Dumont, J. Picquet, et Wynand Janssens. Un peu plus loin, une maison de style néo-Renaissant flamand (n° 26) se signale encore par sa modénature lourde, quasi rubénienne d'expression. En face, une maison néoclassique finement décorée de sgraffites (n° 27), due à l'architecte Daniel Francken, dégage une expression tout autre et évoque un goût néogrec qui fut aussi à la mode. Revenant sur nos pas, nous apprécierons encore sur le côté impair, la longue séquence des maisons d'allure néoclassique



En haut:

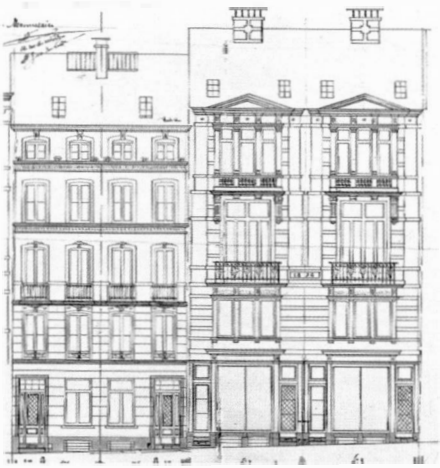
RUE DE L'ASSOCIATION
N° 59, immeuble Art Déco.

N° 34, hôtel de maître de style néoclassique, 1881, par l'architecte Alphonse Dumont.

A gauche:
N° 27, maison néoclassique ornée de sgraffites, 1887, par l'architecte Daniel Francken.

N° 26, maison de style néo-Renaissant flamand, 1880, par l'architecte Alphonse Dumont.

N° 32, un des rares hôtels de maître en style néogothique que compte la capitale, 1887, par l'architecte Picquet.

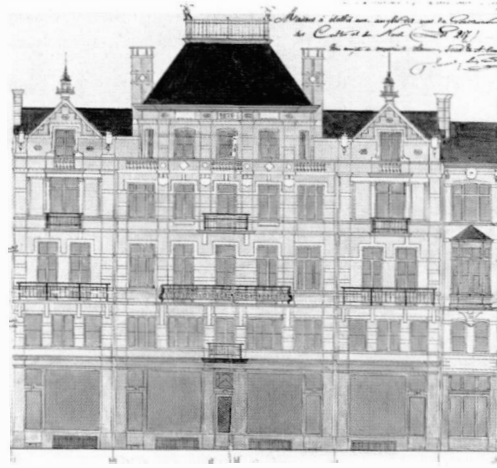


Façades de maisons rue du Nord, par Mennessier.

Façade de l'immeuble d'angle de la rue des Cultes et de la rue du Nord, par Mennessier.

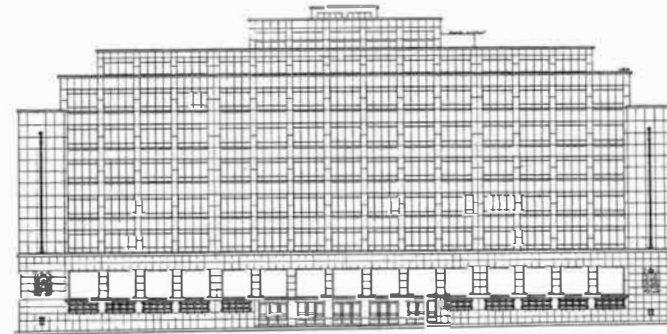


Façade d'un immeuble à ériger rue du Nord par la Société des habitations ouvrières (1875). Architecte Wynand Janssens.



et éclectique, aux façades blanches, et nous emprunterons ensuite à gauche la rue de la Révolution. Celle-ci nous mène à la **place des Barricades**, ensemble néoclassique circulaire. Progressivement restauré, il retrouve lentement son unité originelle compromise par des transformations successives, mais hélas son environnement plus lointain, très présent dans le ciel bruxellois est difficile à ignorer. Au centre de la place, une statue de Vésale due au sculpteur Joseph Geefs. Empruntant ensuite la **rue du Nord** jusqu'au bout, nous apercevons au passage quelques étroites maisons d'une travée traitées en style néoclassique (n° 76) ou néo-Renaissant (numéros 72 et 66) dues à Mennessier, puis les enfilades et les bâtiments d'angle des rues du Gouvernement provisoire et des Cultes dûs également à cet architecte, et enfin les maisons bordant le côté droit de la rue du Nord (numéros 48 à 32) offrant un subtil jeu de variation et de ressemblance, où l'on reconnaît encore la même main. En traversant, on observera la perspective de la rue du Congrès, puis la **place Surlet de Chokier** et son ardente statue patriotique, *La Brabançonne*, du sculpteur Charles Samuel. Plus intéressant que d'autres avec sa façade presque noire et son hall central circulaire, l'immeuble de bureaux contemporain abritant le ministère de la Communauté française, situé aux numéros 15-17 sur cette place, est dû à l'architecte André Jacqmain. L'immeuble des Comptes Chèques Postaux

bâti entre la **rue de la Croix de Fer** et la rue de Louvain de 1939 à 1949, dans un style moderniste redevenu classicisant, est de Victor Bourgeois. Dans la rue du Nord toujours, aux numéros 3-11, la cité Léopold est le seul immeuble d'habitations ouvrières bâti pour la population qui résidait dans ce quartier, dont la majorité dut se reloger ailleurs dans Bruxelles. De style composite, il est dû à l'architecte Wynand Janssens. Empruntant la **rue de Louvain**, on longera l'ancien ministère de la Marine (aujourd'hui occupé par le Parlement flamand), de style classique, puis l'ancien ministère des Chemins de Fer, de style éclectique, admirable bâtiment mêlant habilement l'inspiration flamande et française des XVI^e et XVII^e siècles, chef-d'œuvre de l'architecte Henri Beyaert (abritant à présent les extensions du Parlement national). La **rue du Parlement** qu'on empruntera ensuite est bordée de part et d'autre de bâtiments dans le même style classique français que ceux du Parlement auquel ils font face. Ils sont de l'architecte P. Govaerts et abritent Le Moniteur belge. Aux numéros 2-4 de cette même rue, on remarquera encore une curieuse maison néogothique qui rompt très expressément avec l'alignement, et à laquelle s'adosse un immeuble de coin composite. Celui-ci a conservé une jolie devanture. Dans la **rue de la Tribune**, on pourra encore aller voir au n° 9, une maison également en style néogothique, très pittoresque. Par la rue de la Croix de Fer, on pourra enfin rejoindre le point de départ de cet itinéraire.



Rue du Parlement, 2-4, avec l'angle néogothique.



Rue de la Tribune, 9, néogothique, 1887, de l'architecte J. Ramaeckers.

Façade des Comptes Chèques Postaux, plan de Victor Bourgeois (1938).



Place Surllet de Chokier, 15-17, siège du ministère de la Communauté française, par l'architecte André Jacqmain. Vue de l'intérieur et de la façade.



Le quartier Notre-Dame-aux-Neiges, vers 1900, carte postale.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

DE BOUGE, *Itinéraire de Bruxelles et ses faubourgs ou guide des étrangers*, Bruxelles, 1817.

JANSSENS W., « Bains et lavoirs publics », in *Journal belge de l'architecture*, 1852, 5^e année, p. 48-50.

HENNE A. et WAUTERS A., *Histoire de la ville de Bruxelles*, Bruxelles 1845, rééd. 1975, 4 vol.

DES MAREZ G., *Guide illustré de Bruxelles, Monuments civils et religieux*, Bruxelles, 1918. Remis à jour et complété par A. Rousseau, Bruxelles, 1979.

RENIEU L., *Histoire des théâtres de Bruxelles depuis leur origine jusqu'à ce jour*, Paris, 1928, 2 vol.

VANRIE A., *Bruxelles en gravure*, Anvers-Bruxelles, 1978.

Catalogue de l'exposition *Bruxelles, construire et reconstruire, architecture et aménagement urbain 1780-1914*, Crédit Communal de Belgique, 1979.

Catalogue de l'exposition *Poelaert et son temps*, Palais de Justice, 1980.

LOZE P., sous la dir., *Guide de Bruxelles XIX^e et Art Nouveau*, Bruxelles, 1985, 2^e éd. revue, 1990.

DEMEY T., *Bruxelles, Chronique d'une capitale en chantier*, t. 1, Bruxelles, 1990.

Le patrimoine monumental de la Belgique. Bruxelles-Pentagone, vol. 1, 3 t., Liège, 1989-1994.

Le patrimoine monumental de la Belgique. Région de Bruxelles-Capitale, Saint-Josse-ten-Noode, vol. 2, Bruxelles, 1997.

Dans la même collection :

1. LE CINQUANTENAIRE ET SON SITE (FR - NL - ESP - GB)
2. LE CIMETIÈRE DU DIEWEG (FR - NL)
3. LA GRAND-PLACE DE BRUXELLES (FR - NL - ESP - GB)
4. LE QUARTIER DU BÉGUINAGE (FR - NL)
5. LE HEYSEL (FR - NL - ESP - GB)
6. L'AVENUE LOUIS BERTRAND ET LE PARC JOSAPHAT (FR - NL)
7. TROIS VISAGES DE PASSAGES AU XIX^e SIÈCLE (FR - NL - ESP - GB)
GALERIES SAINT-HUBERT - GALERIE BORTIER - PASSAGE DU NORD
8. ANDERLECHT (FR - NL)
LA COLLÉGIALE - LE BÉGUINAGE - LA MAISON D'ÉRASME
9. LE SABLON LE QUARTIER ET L'ÉGLISE (FR - NL - ESP - GB)
10. LE QUARTIER DES ÉTANGS D'IXELLES (FR - NL)
11. LE QUARTIER SAINTE-CATHERINE ET LES ANCIENS QUAIS (FR - NL)
12. LE PARC LÉOPOLD ARCHITECTURE ET NATURE (FR - NL - ESP - GB)
13. LE QUARTIER DES SQUARES (FR - NL - ESP - GB)
MARGUERITE, AMBIBORIX, MARIE-LOUISE ET GUTENBERG
14. LE SQUARE ARMAND STEURS À ST-JOSSE-TEN-NOODE (FR - NL)
15. LE QUARTIER ROYAL (FR - NL - ESP - GB)
16. LE QUARTIER DE L'OBSERVATOIRE À UCCLÉ (FR - NL)
17. L'AVENUE DE TERVUEREN (FR - NL)
18. LA VALLÉE DE LA WOLUWE (FR - NL)
19. L'AVENUE LOUISE (FR - NL)
20. LES BOULEVARDS DU CENTRE (FR - NL)
21. SAINT-GILLES DE LA PORTE DE HAL À LA PRISON (FR - NL)
22. LES BOULEVARDS EXTÉRIEURS DE LA PLACE ROGIER À LA PORTE DE HAL (FR - NL)
23. LE QUARTIER SAINT-BONIFACE (FR - NL)

Graphisme : La Page
Photogravure : ROscan
Impression : P. François
Distribution : Altera Diffusion

© Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Service des Monuments et des Sites
C.C.N.
rue du Progrès, 80 - 1030 Bruxelles - Tél : 0800/13680

IMPRIMÉ EN BELGIQUE
DÉPÔT LÉGAL : D/1998/6860/5



Faire découvrir les multiples joyaux du patrimoine de Bruxelles, tel est l'objectif de la collection « Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire ».

Anecdotes, documents inédits, illustrations anciennes, histoires, considérations urbanistiques, architecturales et artistiques, autant de facettes qui exciteront la curiosité du lecteur-promeneur.



Fruit de la volonté des autorités communales d'assainir un ancien quartier populaire, le quartier Notre-Dame-aux-Neiges, entièrement restructuré dans le dernier quart du XIX^e siècle, est aujourd'hui un des ensembles urbanistiques les plus homogènes et les mieux conservés du Pentagone.

Je vous invite à découvrir le talent des architectes qui ont su, par leur art, conférer à ce quartier une âme et une qualité propre.

Charles PICQUÉ

Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale
chargé des Monuments et des Sites